

Décisions

- Approbation du compte-rendu du 15 février 1996
- Charte qualité Enseignement supérieur/Région
- Préparation aux concours administratifs de catégorie C en formation continue
- Préparation aux grands concours administratifs par l'IPAG
- Modifications du contenu des maquettes existantes (FDEG)

Charte qualité Enseignement supérieur/Région

Mr Defrenne expose la charte qualité Enseignement supérieur/Région "pour le développement d'un réseau d'enseignement supérieur".

Il signale que la formation professionnelle est passée de la compétence de l'État à celle des Régions. Grâce à cette charte, l'université signataire et la région s'engageront sur la qualité de l'offre de formation, sur l'accompagnement des stagiaires durant leur formation, sur la promotion sociale, et sur les personnels des services de formation continue universitaire.

Elle a pour but de permettre un développement qualitatif de l'ensemble des actions menées par les universités tant en direction des demandeurs d'emplois que des salariés.

À la question de Melle Plaisant sur les signataires de cette charte, Mr Defrenne répond que toutes les universités vont signer la charte qualité avec la région. Si cette dernière est entérinée par les conseils, le préambule sera signé en septembre.

La charte est adoptée à l'unanimité des présents.

Préparation aux concours de catégorie C en formation continue

Mr Defrenne présente une préparation aux épreuves d'enseignement général communes à plusieurs concours de catégorie C.

Cette préparation vise en premier lieu deux publics : les stagiaires du DAEU et les personnels non titulaires en fonction (y compris les CES).

Elle est également ouverte dans la limite des places disponibles à toute personne satisfaisant aux conditions requises pour l'inscription aux concours.

Cette préparation est financée soit par l'organisme qui prend en charge le stagiaire dans le cadre d'une convention de formation, soit à la charge du stagiaire s'il ne bénéficie pas de convention.

A ce sujet, Mr Defrenne propose une exonération des coûts de formation dans les mêmes conditions que pour le DAEU.

Le conseil approuve à l'unanimité.

Préparation aux grands concours administratifs

Mr Lechiffart représentant de Mr Moreau présente une nouvelle préparation aux grands concours administratifs organisés par l'IPAG. Deux options sont plus spécialement proposées.

- L'option CNESSS (Centre National d'Études Supérieures de Sécurité Sociale). Le CNESSS a reconnu l'IPAG comme centre de préparation.
- L'option École Nationale de la Magistrature organisée en collaboration avec la Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion qui assure l'enseignement de droit privé.

Mr Mennecier rappelle que, conformément aux décisions prises lors du Conseil d'administration de l'IPAG, une modification de l'appellation est souhaitée. Il ne s'agit plus de préparation aux grands concours administratifs (ce qui sous-entend qu'il existe de petits concours) mais d'une préparation à des **concours administratifs spécifiques**.

D'autre part, Mr Defrenne demande que figure dans la plaquette d'information avec le statut étudiant celui de **stagiaire de la formation continue**, ceci pour ne pas pénaliser ces derniers s'ils suivaient cette préparation. Le statut étudiant entraîne une radiation à l'ANPE.

Par ailleurs, Melle Plaisant fait remarquer que les étudiants inscrits en préparation ne peuvent bénéficier d'une bourse d'enseignement supérieur (ce que confirme Mme Duvivier). De ce fait, il faudrait **supprimer** la phrase suivante dans la plaquette "contrairement à la bourse d'enseignement supérieur avec laquelle elle n'est pas cumulable" puisque celle-ci ne peut être demandée.

La préparation avec ces modifications est adoptée à l'unanimité.

Réussite au DEUG en 2 ans ou plus des entrants en 1ère année

Melle Mette présente une étude sur la réussite au DEUG en 2 ans ou plus des entrants en 1ère année de 89/90, 90/91, 91/92, 92/93 selon le type de baccalauréat obtenu.

Cette étude permet de déterminer la proportion :

- des étudiants qui effectuent un cursus normal en 2 ans,
- des étudiants qui ont subi un ou plusieurs échecs sans changer de filière,
- des étudiants qui poursuivent des études différentes de celles entamées à l'origine (réorientation).

Globalement, sur l'ensemble de la période observée, et hors réorientation, 54% des entrants à l'UVHC en 1ère année de DEUG ont obtenu leur diplôme dans les 4 années qui suivent, parmi eux 24% l'ont eu en 2 ans.

Par ailleurs, si l'on regarde la répartition selon le baccalauréat, il existe une corrélation forte entre la réussite dans une filière et le type de baccalauréat obtenu.

Les résultats de cette étude sont disponibles au SUAOP.

Mr Petit observe que les taux de réussite au DEUG diminuent sur 4 ans.

Une discussion s'engage sur la diffusion des taux de réussite au DEUG. Comment les diffuser et à qui ? Mr Defrenne propose qu'un comité se réunisse à ce sujet. Un appel d'offre est lancé aux personnes intéressées.

Modifications éventuelles des contenus de maquettes existantes

Mr Petit présente les modifications de contenus de maquettes existantes.

- DESS CAEE : Ajout du module E7 : gestion de production
Le module S3 passe du coefficient 1 à 3.
- DESS GAIE Le mémoire de stage passe du coefficient 1 à 3.
Reconduction de l'enseignement du chinois
Enseignement optionnel de chinois débutant (24 heures année)
- Règlement de la Faculté de droit Articles 26 et 29 : la note zéro n'est pas éliminatoire
sauf délibération spéciale du jury.

Questions diverses

Mr Waxin demande la création de parkings abrités pour les deux-roues.

Informations diverses de Mr Petit

Nomination de Mr Dussart au SUAOIP en remplacement de Melle Plaisant. Cette proposition passera au Conseil d'administration du 27 juin.
Melle Plaisant continue de s'occuper de l'accueil des étudiants handicapés.

- Participation des élus étudiants aux différentes commissions. (Commissions - Vie de l'Étudiant - Hygiène et Sécurité - Pédagogie et Prospective)

- Résultats de l'admissibilité CAPES-CAPET 1996.

Mr Petit annonce que suite à de nombreux vols dans les voitures et dans les salles, 3 maîtres-chiens circuleront sur le campus.

Étaient présents :

- Personnalités extérieures :** Mr Schneider
- Collège A :** Mr Defrenne
- Collèges B :** Mrs Déprez, Petit et Waxin
- Collège AITOSS :** Mme Cromlin - Mr Rufin
- Collège des usagers :** Mrs Arnould, Costa et Gaba
- Membres de droit :** Mr Mennecier
- Invités permanents :** Melles Plaisant et Mette, Mme Duvivier, Mrs Canonne et Moreau (remplacé par Mr Lechiffart).
- Ont donné pouvoir :** Mrs Horling, Nicaise à Mr Defrenne
Melle Bécard et Mr Van Assche à Mr Costa
Mr Canaple à Melle Bécart
- Excusés :** Melles Juhen et Steiner - Mrs Beghin, Pilette